

BONIFACIO

# Quel avenir pour le métier de pêcheur ?

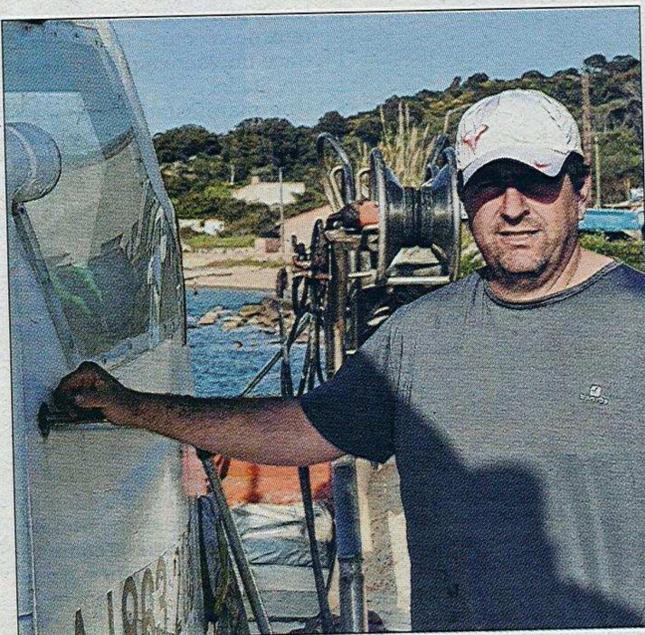
**L'INVITE DE LA SEMAINE** Philippe Botti, premier prud'homme de Bonifacio, fait un état des lieux mitigé de la pêche professionnelle

**M**arin-pêcheur depuis 1989, Philippe Botti est aujourd'hui le premier prud'homme du secteur de Bonifacio. Mode de gestion de la ressource, les prud'homies sont des regroupements de pêcheurs professionnels. Celle de Bonifacio s'étend de Solenzara à Pianotoli, un secteur sur lequel évoluent 45 bateaux agréés. Sur son bateau amarré au port de Santa-Manza, Philippe Botti dresse un portrait mitigé de la pêche professionnelle dans la région. Après 25 ans d'activité, il n'a pu que constater la baisse constante du nombre de pêcheurs, alors que la demande en poisson, elle, n'a fait qu'augmenter. "Aujourd'hui la soixantaine de pêcheurs en activité sur la prud'homie ne peut pas fournir la quantité de poissons consommée durant l'été", affirme, sans hésiter, le premier prud'homme.

## Des débouchés mais pas de pêcheurs

Mais si les débouchés sont là, pourquoi la profession n'attire-t-elle pas davantage ? Plusieurs raisons à cela, à commencer par la dureté du métier et Philippe Botti en est bien conscient : "C'est un métier difficile, se lever à 4 heures du matin, tous les jours pendant la saison, il faut être volontaire et courageux."

Le manque de vocation serait la première raison de la désaffection du métier mais, d'après le pêcheur, rien ne serait fait pour les encourager. Difficulté à obtenir une licence, réticences des banques à oc-



Philippe Botti jette un regard inquiet sur la profession.

/ PHOTO M. B.

troquer un prêt, réglementation européenne contraignante, la nécessité de se lever tôt ne serait pas le seul obstacle à affronter. Une somme de contraintes que Philippe Botti connaît bien : "Aujourd'hui, l'Etat ne délivre que très peu de nouvelles licences, pour débiter une activité, il faut donc racheter à un pêcheur sa licence et son bateau, les jeunes débutent donc avec du matériel vétuste." A l'image de ses neveux, dont le moteur de bateau qu'ils viennent d'acquérir vient de lâcher alors qu'ils débutent dans la profession. Et quand une nouvelle licence est accordée, c'est le financement

qui coince : "La prud'homie a soutenu l'installation d'un jeune récemment, il souhaitait développer une activité de pesca-tourisme, la licence lui a été accordée, mais la banque ne l'a pas suivi, malgré un apport de 50 000 euros, il lui était demandé de mettre un bien en gage."

## Concurrence des dauphins et des pêcheurs sardes

Au-delà des difficultés liées à l'installation, les marins-pêcheurs auraient aussi souffert de concurrence déloyale. Sur ce point, Philippe Botti a vu la situation s'améliorer : "Sous couvert de pêche-amateur, beaucoup de bateaux, souvent

venus de Sardaigne, pêchaient dans notre secteur, mais depuis l'arrêt pêche plaisance de juin 2013, la réglementation est plus stricte et le nombre de bateau a baissé, sur ce point-là, nous avons travaillé en bonne entente avec le parc marin des Bouches de Bonifacio et la préfecture nous a suivis." C'est que les relations avec le parc sont parfois tendues, lorsque les intérêts divergent. Or, depuis la création de la réserve, la prud'homie n'est plus la seule institution à gérer la ressource. Et quand les seconds se plaignent aux premiers, des dégâts causés par les dauphins, les débats sont vifs. "C'est un vrai problème, nous remontons des filets dans lesquels il n'y a plus que des têtes de poissons."

Malgré les contraintes, les marins-pêcheurs vivent de leur activité, Philippe Botti vient d'ailleurs d'acquérir un nouveau bateau : "C'est un investissement à 80 000 euros, mais je sais que je vais l'amortir."

Longue de dix mètres, son embarcation, plus stable que l'ancienne lui permettra, cette saison, de sortir par tous les temps.

La vente est l'affaire de son épouse équipée d'une camionnette adaptée.

En dehors de l'hiver, le poisson se vend, le tout étant de se lever à quatre heures du matin.

Un métier qu'il vaut mieux avoir pour passion d'après le premier prud'homme de Bonifacio.

Lui avoue avoir été levé avant son père lorsqu'enfant, il avait le privilège d'embarquer.

Maxime BLANCHARD